

LA VIE DU COMITÉ DE QUARTIER



Aux animateurs de la Maison de quartier de Bregille : le comité vous informe sur son travail en vous adressant une synthèse des décisions prises lors des réunions du Bureau ou du Conseil d'administration. Ces informations peuvent donner lieu à une lecture dans vos ateliers, elles sont aussi accessibles sur le site internet de la Maison.

Vie du comité N° 2

Le président souhaite être remplacé, non par lassitude ou désintérêt mais pour renouveler la dynamique du comité de quartier. Il faut, pour cela, tout d'abord, de nouvelles candidatures au conseil d'administration. De ce nouveau CA viendront de nouvelles candidatures au bureau. Au sein du nouveau bureau, les responsabilités pourront alors être redistribuées.

1- Assemblée générale :

L'Assemblée Générale du comité de quartier de Bregille se tiendra le mercredi 26 novembre de 20h30 à 22h30.

L'assemblée générale est l'occasion, pour chaque adhérent, de prendre connaissance de l'état de son association : finances, activités, projets. L'adhérent s'exprime et vote sur les rapports présentés. Il élit ensuite les membres du Conseil d'administration (CA).

2- Le conseil d'administration (CA) :

Les membres du CA sont élus pour trois ans. Le CA se réunit 3 à 4 fois par an et débat de l'orientation de l'association : montant des cotisations, projets éventuels, fonctionnement de la maison de quartier.

Il élit le bureau.

3- Le bureau :

Les membres du bureau sont élus pour un an parmi les membres du CA. Le bureau se réunit une fois par mois environ.

Il décide du fonctionnement de la maison de quartier.

Il élit le président, vice président, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire et secrétaire adjoint.

4- Les commissions :

Chaque adhérent peut aussi s'investir dans une des commissions du comité de quartier.

La commission animation organise les différentes animations (spectacles, conférences, vœux du comité, vide-grenier, etc).

La commission travaux prévoit et suit les travaux nécessaires à l'entretien de la maison de quartier.

La commission communication organise la publication du journal en particulier.

5- Appel à candidatures :

Chaque adhérent peut faire acte de candidature au Conseil d'Administration, au Bureau, à la Présidence. Pour cela, contacter le secrétariat avant le 26 novembre par téléphone (03 81 61 70 37) ou par courrier (comite.comite-quartier-bregille@orange.fr).

Il sera aussi possible de faire acte de candidature lors de l'assemblée générale.